

PROJET

PEDAGOGIQUE

DE L'ACCUEIL DE

LOISIRS 6-11 ANS

MJC-centre social Nini Chaize

2018-2019

Historique

La Maison des jeunes et de la culture Nini Chaize est une association régie par la loi 1901 est affiliée à la Fédération Régionale et bi-départementale (Drôme-Ardèche) «Les M.J.C en Rhône Alpes» et à la fédération des centres sociaux de la Drôme. Elle est agréée association « jeunesse et d'éducation populaire par l'État et elle implantée sur le territoire de la Communauté de Communes du Crestois et du du pays de Saillans-Cœur de Drôme.

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire qu'elle défend au quotidien, l'association développe des actions envers tous les publics du territoire de la CCCPS : actions culturelles, activités sportives et de loisirs, animation locale.

En septembre 2007, la MJC s'est engagée dans une démarche de création d'un centre social pour le territoire intercommunal du Crestois. L'année 2008 a donc été riche en rencontres, d'échanges et d'apprentissage pour donner lieu à la concrétisation de son projet social de territoire. Les efforts des habitants et des administrateurs de l'association ont été récompensés par la Caisse d'Allocations Familiales qui a accordé l'agrément de Centre Social à la MJC à partir de janvier 2009.

Cette année le centre social renouvelle le projet social ou des nouveaux objectifs seront mis en place pour une durée de 4 ans.

La MJC centre social est une association qui s'organise autour de 20 bénévoles et 15 administrateurs.

Ses actions s'organisent autour de 2 secteurs : famille et enfance-jeunesse (Accueil de loisirs 6-11 ans et 11-14 ans, 2 accueils jeunes).

Projet éducatif pour les 6/11 ans de la structure

1 – Favoriser les rencontres/ La mixité sociale

Nous avons constaté que la mixité sociale n'est pas un fait, en dépit de la proximité. Aller à la rencontre de l' « Autre » et apprendre à le connaître nécessite pour tous, au préalable, une démarche.

Au sein de l'accueil de loisirs, nous souhaitons :

- ✓ Favoriser la rencontre et permettre aux enfants d'appréhender la différence comme une richesse
- ✓ Lutter contre toute forme de discriminations
- ✓ Favoriser la tolérance

2 – Connaître son environnement social

Dans un monde où l'individu est de plus en plus isolé, nous souhaitons permettre aux enfants de comprendre la richesse du collectif. Pour ce faire, nous nous donnons comme mission de :

- ✓ Développer et favoriser toutes les formes de solidarité
- ✓ Travailler sur les notions de réussite et d'échec collectifs
- ✓ Développer l'autonomie tout en utilisant les richesses de notre environnement
- ✓ Faire connaître aux enfants les richesses du territoire

3 – Développer l'épanouissement individuel et collectif

L'accueil de loisirs est un espace au sein duquel les enfants comme les parents peuvent interagir. Nous souhaitons au maximum :

- ⇒ Développer les liens parents/enfants
- ⇒ Être un espace d'écoute pour les enfants et pour les parents.

4 – Placer l'enfant au centre de la démarche éducative

De façon complémentaire à la famille et à l'école, dont les rôles sont essentiels, les animateurs assurent un rôle cadrant, structurant auprès des enfants. Ils sont également en lien avec les familles et peuvent être des personnes ressources si les parents en expriment le besoin. Ils n'expriment pas – ou peu – d'attentes en termes de résultats. Ils développent la créativité, le plaisir et permettent de grandir différemment.

Ils sont en mesure de faire avec, de donner à faire, et parfois de laisser faire.

Ils sont soucieux de la place de l'enfant dans le groupe, sans que l'un ne soit au service dépendant de l'autre.

Une place réelle est accordée aux enfants, et leur expression est facilitée par les adultes.

Fonctionnement du centre de loisirs 6-11 ans

Présentation de l'accueil

- Type: accueil collectif des mineurs
- Ouverture: du 05 septembre 2018 au 23 Août 2019
- Horaire d'ouverture sur les mercredis : 8h /18 h
- Horaire d'ouverture vacances: 8h /18h et séjours
- Public accueilli: centre de loisirs pour les 6-11ans issus majoritairement de la Communauté de Communes du Crestois et du pays de Saillans - Coeur de drome.
- Lieu d'implantation: Ancienne cantine à l'école Jules Ferry à Aouste sur Sye
- Directrice BAFD: Benard Amandine
- Personnel d'encadrement:
 - Pour les mercredis 1 directrice/animatrice BAFD Benard amandine et 1 animateur-riche en soutien
 - Pour les vacances: 1 directrice/animatrice BAFD
des animateurs BAFA, stagiaires BAFA, non diplômés : 1 au maximum

Journée type pour les mercredis

Les repas sont servis à la cantine de l'école d'Aouste-Sur-Sye après avoir été livrés le matin-même par le prestataire de services (Elior). Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize.

- 8h00 à 9h00 : *Accueil des enfants*
- 9h00 à 11h30 : *Activité*
- 11h30 à 12h00 : *Temps libre*
- 12h00 à 13h00: *Repas*
- 13h00 à 14h: *Temps calme pour tous*

- 14h00 à 16h00 : Activités
- 16h00 à 16h30 : Goûter
- 16h30 à 17h00 : temps libres
- 17h00 à 18h00 : départ des enfants et temps libres

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée.

Journée type pour les vacances:

Les parents apportent le repas de leur-s enfant-s le matin. Ils sont stockés au sein du réfrigérateur du centre de loisirs. Le goûter est fourni par la MJC-Centre social Nini Chaize.

- 8h00 à 9h00 : Accueil des enfants
- 9h00 à 11h30 : Activité
- 11h30 à 12h00 : Temps libre
- 12h00 à 13h00: Repas
- 13h00 à 14h: Temps calme pour tous
- 14h00 à 16h00 : Activités
- 16h00 à 16h30 : Goûter
- 16h30 à 17h00 : temps libres
- 17h00 à 18h00 : départ des enfants et temps libres

Des sorties pourront être organisées à la journée ou demi-journée. Des séjours (dit accessoires) de 3 jours/ 2 nuits seront organisés durant certaines vacances.

Modalités d'inscription au centre de loisirs des 6/11ans

Pour toute participation au centre de loisir des 6-11ans, l'inscription sera obligatoire. Chaque représentant légal d'un mineur devra au préalable remplir un dossier d'inscription comportant différents éléments indispensables au vu d'une prise en charge de qualité.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- *Renseignements administratif des parents et de l'enfant et droit à l'image
- *Fiche sanitaire
- *Photocopie des vaccins
- *Le règlement intérieur signé

La validation d'inscription au centre de loisirs est effective lorsque le dossier à été enregistré par nos soins et transmis au directeur-riche de l'accueil.

Sécurité et suivi hygiène et sanitaire durant le centre de loisirs

La MJC-centre social Nini Chaize, au travers du directeur-riche de centre de loisirs est garante de la bonne application des normes de sécurité imposé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Ainsi, le-la directeur-riche met tout en œuvre pour s'assurer du bon suivi de chaque participant au centre de loisirs.

- *Un taux d'encadrement de 1 animateur pour 12 enfants.
- *Un dossier complet pour chaque participant.
- *Un respect du code pour chaque activité à caractère sportif.
- *Un suivi nominatif de tout traitement ou soins en cours pour l'enfant.
- *Un règlement intérieur spécifiant les horaires de prise en charge des mineurs
- *Un lieu de stockage (contrôlé quotidiennement) pour les repas que les participants amènent pour le midi.
- *Mise en place de l'affichage obligatoire sur les ACM.
- *Un téléphone portable pour que l'on puisse appeler et être joignable à tout moment.
- *Une pharmacie contrôlée et en adéquation avec les exigences et préconisations de la DDCS.

Le développement de l'enfant

Le développement social de l'enfant

Entre 6 et 11 ans la vie sociale et la vie scolaire se confondent : c'est le temps des découvertes les plus diverses en matière de connaissance et d'apprentissage, mais aussi par rapport à la vie en société et ses exigences, avec lesquelles il va devoir composer.

Le centre de loisir des 6-11 ans doit être un lieu ouvert à tous

Au-delà de la question du mode de garde que peut représenter le centre de loisirs, celui-ci doit apporter aux enfants de nouvelles connaissances et compétences à travers différentes animations. Il est également un espace où les parents peuvent se retrouver, échanger et où ils ont une réelle place dans le fonctionnement du centre de loisirs.

Les objectifs pédagogiques

Développer l'autonomie de l'enfant : *Responsabiliser les enfants pour les amener à l'autonomie!

1- Les enfants seront capables dans la vie quotidienne de préparer la mise en place et le rangement durant les activités.

- *Mise en place d'un panneau des tâches (les enfants viendront s'inscrire sous la base du volontariat pour préparer l'activité, vaisselle, servir le goûter..... accompagnés des animateurs).*

2- Les enfants seront capables de préparer les goûters accompagnés d'un adulte.

- *Les animateurs accompagneront les enfants à l'élaboration du goûter.*

3- Les enfants seront capables de proposer eux-mêmes des idées de jeu pendant les temps d'échanges.

- *Les animateurs mettront en place des temps échanges pour que les enfants puissent s'exprimer sur leur choix de jeu.*

Respecter le rythme de l'enfant : *Respectons le rythme de chacun dans la mesure du possible!

1- Les enfants sont capables de demander des temps libres durant la journée.

- *Mise en place des temps libres avant et après chaque repas et goûter en proposant des espaces aménagés par les animateurs (sport, jeu construction, coloriage...)*
- *Posture active des animateurs-rices*

2- Les enfants sont capables de demander de se reposer durant la journée.

- *Mise en place des temps calmes après le repas (jeu calme, perle) et accès à la bibliothèque certains jours de la semaine.*
- *Posture active des animateurs-rices*

3- Les enfants sont capables de demander des activités calmes pendant la journée.

- *Mise en place des activités selon la fatigue des enfants.*
- *Posture active des animateurs-rices*

Favoriser le vivre ensemble le respect envers les autres : *Vivons soudée vivons bien!!!

1- Les enfants seront capables de jouer ensemble en s'entraînant durant la journée.

- *Mise en place de jeux collectifs pour renforcer les liens ou les créer.*

2- Les enfants seront capables d'accepter que d'autres enfants soient différents dans la journée. (ex un enfant court plus vite que d'autres mais il est plus réfléchi)

- *Les animateurs mettront en place des activités sportives ou manuelles pour aider à accepter les différences.*

3- Les enfants seront capables d'exprimer leur ressenti durant la journée.

- *Chaque enfant trouve sa place et se sent bien pour qu'ils puissent s'exprimer en mettant en place un cahier où il pourront écrire ou dessiner.*

Développer la créativité : *La créativité développe notre imaginaire!!!

1- Les enfants seront capables de créer durant les activités.

- *Mettre en place des activités manuelles*

2- Les enfants seront capables d'améliorer leur connaissances durant des visites extérieures.

- *Organiser des activités culturelles : visite d'exposition, spectacle...*

3- Les enfants seront capables de s'intéresser à leur environnement et *connaîtront et découvriront des savoir-faire locaux*

- *Animer et organiser des activités/visitées de découverte de l'environnement : miellerie, fermes, ballades nature....*
- *Organiser des visites culturelles locales.*
- *Organiser le goûter à travers des produits fabriqués localement*

Bilan

Bilan enfants : nous mettons en place une grille d'évaluation dans laquelle les enfants pourront exprimer leur point de vue et leur satisfaction. Il pourront s'exprimer par écrit leur ressenti sur la journée (les animateurs aideront les enfants qui ne savent pas écrire).

Bilan parents: un bilan sous forme de questionnaire sera mis en place ainsi que des échanges informels avec les parents tout au long de l'année : accueil des parents avec le café, goûter parents-enfants...

Bilan équipe animateurs: nous ferons une réunion une fois par semaine pour faire un bilan et il y aura un cahier de bord où les animateurs pourront exprimer par écrit à tout moment dans la journée ou en fin de journée.